



La présente Fiche Mensuelle à elle seule ne donne pas une information complète sur la SICAV et doit donc être lue préalablement à tout investissement, conjointement avec le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DIC), le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.

OBJECTIF, STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET RISQUES

Le compartiment vise à augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme. Dans des conditions normales de marché, la partie principale du portefeuille est investie dans des obligations convertibles et/ou autres titres à revenu fixe, des dépôts bancaires et des warrants ou options d'achat sur actions et, à concurrence de 10% au maximum des actifs du compartiment, dans des parts d'organismes de placement collectif représentatifs de ces classes d'actifs. Le compartiment peut également investir en actions et autres valeurs assimilables à des actions et utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement ou pour réduire les risques inhérents aux investissements (couverture). Sur base de critères tels que l'innovation, la qualité de la direction de l'entreprise, sa valorisation et son leadership, le gestionnaire sélectionne des sociétés dans le monde qui, à ses yeux, apparaissent offrir de solides perspectives de croissance ou dont les titres lui semblent sous-évalués. Le compartiment investit dans un portefeuille concentré composé d'actions de ces sociétés et/ou dans des instruments convertibles en actions ou donnant droit d'acquérir des actions de ces sociétés. La partie principale du portefeuille est gérée de manière à reproduire le comportement d'un portefeuille d'obligations convertibles. À cette fin, le gestionnaire s'assure que : (i) au moins 50 % du portefeuille est constitué d'obligations et d'autres valeurs à taux fixe et (ii) l'exposition globale du compartiment au marché des actions, par le biais d'actions et d'autres valeurs dont le prix est lié aux actions, ne dépasse pas 100 % de son actif net. Le gestionnaire a pour objectif de couvrir les positions en devises autres que l'Euro représentant plus de 2.5% de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions.

Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Les classes d'actions AH, BH et CH ne distribuent pas de dividendes (ce qui signifie que le revenu généré par le compartiment est ajouté au prix de l'action). La classe d'actions DH entend distribuer un dividende annuel.

Vous pouvez placer quotidiennement des ordres d'achat ou de vente d'actions du compartiment. Ces objectifs et la politique d'investissement sont une copie conforme de ceux repris dans le DIC du compartiment. Le compartiment n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti. Le niveau de risque du compartiment reflète les facteurs suivants : 1) il investit dans des actions, des warrants ou options d'achat sur actions et autres titres, tels que des obligations convertibles, dont les valeurs sont liées aux actions, 2) il investit dans un nombre limité de titres, 3) il pourra investir dans des warrants ou options d'achat sur actions, plus volatils que les actions, et qui peuvent perdre toute leur valeur à leur échéance, et 4) il peut favoriser des secteurs économiques particuliers ou des régions particulières, y compris les marchés émergents. En outre, il est exposé aux risques de liquidité (difficulté de vendre les obligations convertibles au prix souhaité et au moment voulu), de défaut (les obligations d'un émetteur pourraient devenir sans valeur s'il était incapable de rembourser ses dettes), de contrepartie (si une entité avec laquelle le compartiment fait affaire venait à ne plus être disposée à honorer ses engagements ou ne serait plus en mesure de le faire), juridiques et fiscaux (changements apportés à la législation étrangère,

PERFORMANCES ET EVOLUTION DE LA VNI (Classe AH EUR)

Evolution de la VNI de TreeTop Convertible International AH EUR depuis 1988



Résumé des performances

Données au 31 août 2022

| TreeTop Convertible International AH EUR | |
|--|--------|
| Rendements cumulés | |
| Août | -1.4% |
| YTD | -15.0% |
| 1 an | -18.0% |
| Rendements actuariels annualisés | |
| 3 ans | 1.2% |
| 5 ans | -3.2% |
| 10 ans | 2.3% |
| Origine* | 7.2% |

* la classe AH a été lancée le 30/06/88

Source : Degroof Petercam Asset Services pour la période 1988 - 2022 (base 100 au 30/06/88)

Performances annuelles de TreeTop Convertible International AH EUR depuis 2012 Au 31 décembre de chaque année



Les performances passées et l'évolution de la VNI ne constituent pas une garantie des performances futures.

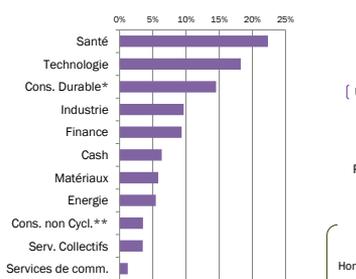
Les rendements, calculés dans la devise de référence (EUR), ne tiennent pas compte de frais d'entrée ni de taxes qu'une personne physique résidente belge pourrait éventuellement avoir à payer.

D'autres classes d'actions existent (BH USD, CH GBP et DH EUR), et les rendements y relatifs ainsi que l'évolution de la valeur nette d'inventaire sont disponibles sur simple demande et sans frais auprès de TreeTop Asset Management et figurent également sur le site www.treetopam.com.

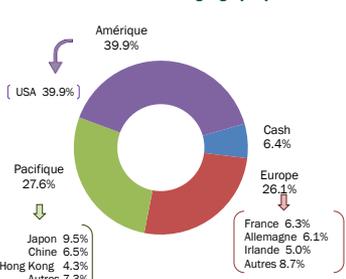
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Source : TreeTop Asset Management

Diversification sectorielle



Diversification géographique



Principales positions du portefeuille

| Val.Mob. | Emetteur | Sous-jacent | % VNI |
|--------------|--------------------------------|----------------------|------------|
| Oblig. Conv. | VERINT SYSTEMS 0.25% 2026 | VERINT SYSTEMS | 7% |
| Oblig. Conv. | GREEN PLAINS 2.25% 2027 | GREEN PLAINS | 5% |
| Oblig. Conv. | LCI INDUSTRIES 1.125% 2026 | LCI INDUSTRIES | 5% |
| Oblig. Conv. | JAZZ PHARMACEUTICALS 2% 2026 | JAZZ PHARMACEUTICALS | 5% |
| Oblig. Conv. | MENICON 0% 2025 | MENICON | 5% |
| Oblig. Conv. | BOSIDENG INTERNATIONAL 1% 2024 | BOSIDENG INTL | 4% |
| Oblig. Conv. | PRYSMIAN 0% 2026 | PRYSMIAN | 4% |
| Oblig. Conv. | ZILLOW 1.375% 2026 | ZILLOW | 4% |
| Action | FUFENG GROUP | FUFENG GROUP | 4% |
| Oblig. Conv. | DEUTSCHE POST 0.05% 2025 | DEUTSCHE POST | 3% |
| TOTAL | | | 46% |

* Secteur Consommation Durable : englobe les sociétés dont les activités sont sensibles aux cycles économiques (automobile, biens ménagers durables, habillement, hôtels, restaurants, loisirs, médias et commerce de détail).

** Secteur Consommation Non-Cyclique : englobe les sociétés dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques (alimentation, boissons et tabac, biens ménagers non durables, produits d'hygiène personnelle, pharmacie et supermarchés).

Le DIC ainsi que le prospectus et les rapports périodiques du compartiment, en français, anglais et néerlandais, sont disponibles sur www.treetopam.com ou sur simple demande et sans frais à TreeTop Asset Management S.A. 12 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg et auprès de l'établissement assurant le service financier en Belgique: Banque Degroof Petercam SA, rue de l'Industrie 44 B-1040 Bruxelles. Les plaintes peuvent être adressées au "Compliance officer" de TreeTop Asset Management Belgium (adresse ci-contre) ou au Service de médiation: Ombudsfijn, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8 B-1000 Bruxelles (www.ombudsfijn.be ou ombudsman@ombudsfijn.be). Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs sur https://www.treetopam.com/fr/informations-reglementaires (en français) dans la section "Droits des investisseurs dans les OPC gérés par TreeTop". La société de gestion peut, dans les conditions prévues par l'article 93bis de la Directive 2009/65/EC, décider de suspendre la commercialisation des classes d'action du fonds en Belgique. Les investisseurs disposeront alors, d'un délai de préavis leur permettant de sortir sans frais.



TreeTop Asset Management Belgium
79 rue des Francs boîte 7
B-1040 Bruxelles
Tél: +32 2 613 15 30
info@treetopam.com